

Au conseil municipal de Victoriaville

Près de \$2 millions pour deux règlements d'emprunt importants

par Roger LEVASSEUR

VICTORIAVILLE — A son assemblée mensuelle de juillet, le conseil municipal de la ville de Victoriaville a adopté deux règlements d'emprunt importants. Le premier, le numéro 416 N.S. stipule divers travaux de réseaux d'eau et d'égouts qui seront exécutés dans l'ex-

tension du parc industriel. Il s'agit d'un règlement de \$1.600.000.

L'assemblée des propriétaires pour ce règlement aura lieu jeudi le 17 juillet à compter de 19 h 30.

A noter que sur le coût total de \$1.600.000, une subvention sera versée par les

gouvernements du Canada et du Québec, vis l'Office de Planification et de développement du Québec. Cette aide sera accordée en vertu de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur les infrastructures industrielles 1974-78, entente conclue le 26 mars 1975 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec.

Règlement 415

Les dirigeants de la ville ont aussi adopté le règlement d'emprunt 415 N.S. pour un montant total de \$330.000.

La dépense majeure dans ce règlement est une somme de \$100.000 pour l'aménagement d'une station de suppression. Il s'agit en fait de

l'installation d'un deuxième système de pompage et d'une deuxième conduite d'alimentation à la centrale de traitement de l'eau avec tout ce que cela comporte: moteurs, pompes, tuyauterie, chauffage, électricité, etc.

Le même règlement prévoit aussi des travaux de

réseaux d'eau et d'égouts sur le boulevard Nicolet (\$60.000), travaux d'égouts sur Saint-Jean-Baptiste (\$17.000), eau et égouts sur Marcoux (\$42.000) et travaux publics sur les trois mêmes rues.

L'assemblée des propriétaires pour l'approbation de ce règlement a été cédulée au 16 juillet à 19 h 30.

Assemblée spéciale à la Caisse de Sorel

SOREL (LB) — Le conseil d'administration de la Caisse populaire de Sorel, à la suite d'une requête signée par 116 membres, a décrété la tenue d'une assemblée générale spéciale, au cours de laquelle sera étudiée la situation qui existe à cet établissement, qui est fermé depuis le 27 mai dernier, à cause d'une grève déclenchée par les membres du syndicat.

Cette assemblée générale spéciale aura lieu le mardi, 15 juillet à 20 heures, à l'auditorium de l'école secondaire Fernand-Lefebvre de Sorel.

Le but de l'assemblée, tel que formulé par l'avis de convocation signé par M. Renaud L'Allier, secrétaire, est d'informer les membres sur le conflit de travail existant, discuter de la question et prendre position, s'il y a lieu.

Seuls les membres munis de leur carnet et qui s'identifieront à la satisfaction des surveillants de la Caisse seront acceptés à cette assemblée; les membres admis après le 13 février 1975 peuvent assister à la réunion, mais n'ont pas droit de vote.

Offres patronales

Les offres monétaires présentées par la Caisse populaire de Sorel à ses employés syndiqués représentent une augmentation de \$30.600 pour l'année 1975 et une augmentation de \$16.900 pour l'année 1976, soit un coût additionnel de \$47.500 pour quinze employés.

La dépense totale pour ces mêmes employés pour les années 1975 et 1976 (durée de la

convention collective) est de \$247.338. La demande du syndicat pour 15 employés est de \$71 de plus par semaine pour l'année 1975 et de \$123 de plus pour l'année 1976, soit une différence de \$10.000, montant qui sépare les deux parties et fait l'objet du conflit de travail existant.

Les demandes du syndicat, soutient la partie patronale, n'ont jamais été justifiées; les offres de l'employeur sont basées sur des échelles de salaire établies à la suite d'une enquête salariale poussée. A la fin de l'année 1974, plus de 60 entreprises oeuvrant dans les provinces de Québec et faisant partie de secteurs d'activités tels que le commerce, la finance, les assurances, ont collaboré à cette enquête; ces entreprises ont à leur emploi plus de 266.000 employés à travers le Québec. Les données obtenues au cours de l'enquête ont servi

de base à l'établissement des échelles de salaires des organismes du mouvement Desjardins; la Caisse populaire de Sorel s'est inspirée du résultat de cette enquête pour présenter des offres monétaires à ses employés syndiqués.

A la suite de la "troisième offre" soumise à la table des négociations, les échelles de salaires proposées sont supérieures de 10% pour les classes I, II et III à celles suggérées par l'enquête salariale.

L'employeur déplore le fait que les négociations ont traîné en longueur et que les rencontres ont été peu nombreuses; pour en arriver à une entente, la Caisse populaire de Sorel a majoré ses offres monétaires à trois reprises. Par contre, le syndicat n'a fait aucune concession et a même augmenté le montant de ses demandes au cours des négociations.

Dans le centre-ville de Sorel

Un rapport complet sur la situation du stationnement

SOREL (LB) — Le rapport présenté aux membres du conseil municipal de la ville de Sorel par le gérant municipal, M. Théodore Bardier, porte sur le stationnement dans le centre-ville et le projet de construction d'un garage étagé demandé par l'Association du centre des affaires de Sorel, quant à son utilité, son coût et sa rentabilité.

Une quinzaine de pages sont consacrées aux résultats d'une enquête que le gérant municipal a fait effectuer pour connaître l'occupation des places de stationnement disponibles dans le centre commercial, plus spécialement dans le quadrilatère formé par les rues Elisabeth, Charlotte et de la Reine. Cette enquête a porté sur différents jours et différentes heures. Considérant qu'il y avait 783 espaces de stationnement, l'enquête effectuée les 31 juillet, 5 et 6 août 1974 fournit par les trois jours, un total de 948 places disponibles.

D'autres enquêtes ont été faites tout au long du mois d'août et la première semaine de septembre 1974 et les résultats tels que fournis dans le rapport montrent qu'il y avait

300 et 600 places disponibles, chaque jour que la moyenne d'occupation sur semaine s'établit à 54,3 pour cent et le samedi à 63,7 pour cent.

Un autre relevé fait du 24 février au 29 mars 1975, donne des résultats à peu près identiques aux relevés précédents. Plus récemment, soit jeudi et vendredi les 19 et 20 juin derniers, le relevé fait à chaque heure montre de 300 à 500 espaces libres. "Il faut comprendre, d'après ces statistiques, souligne M. Bardier, que ce sont les jeudis et vendredis, vers les deux et trois heures de l'après-midi, que les places de stationnement sont le plus occupées". Par ailleurs, le terrain de stationnement gratuit situé près des éleveurs à grains "montre un nombre important d'espaces libres". "Nous devons comprendre, ajoute M. Bardier, qu'on accepte difficilement, dans sa ville, de marcher la longueur de deux coins de rue pour vaquer à nos occupations ce qu'on accepte plus facilement dans une ville étrangère".

Coût du garage étagé

Dans son rapport, le gérant municipal établit le coût du

projet de construction du garage étagé à \$1.240.000, soit \$8.024,55 pour la construction de l'immeuble, \$48.147 pour les plans et devis et surveillance des travaux, \$190.500 pour l'expropriation des terrains et des bâtiments nécessaires, \$3.520 pour les travaux d'aqueduc et d'égouts, \$22.000 pour le déplacement des fils électriques et \$173.378 pour les frais de finance, vente d'obligations, finance temporaire, génie interne, impression des obligations, etc.

Suivant l'article 522, le conseil municipal peut imposer une taxe spéciale pour le paiement des travaux de construction d'un garage étagé. Cette taxe peut être imposée pour les propriétaires de commerces de secteur du centre-ville. L'Association des marchands avait demandé que 75% de l'excédent des dépenses soit payé par les propriétaires de commerces de 25% par les propriétaires de résidences. La Loi des cités et villes ne permet pas cette mesure comme elle ne permet pas non plus que le déficit annuel soit payé par les locataires et les propriétaires. Les propriétaires seuls du secteur concerné sont assujettis à cette taxe spéciale.

Le secteur qui serait assujéti à cette taxe spéciale est formé par les rues suivantes: Elisabeth, des deux côtés, du fleuve Saint-Laurent à la rue Charlotte, Charlotte, des deux côtés, de la rue Elisabeth à la rivière Richelieu et Reine, des deux côtés, de la rue Charlotte au fleuve Saint-Laurent. L'évaluation impossible de ce secteur s'établit à \$13.598.590.

Coût annuel d'emprunt

M. Bardier a établi le coût annuel que nécessitera le service de la dette basé sur une période de 20 ans et 30 ans à divers taux d'intérêts partant de 9% jusqu'à 11% inclusivement.

taux d'intérêt	20 ans	30 ans
9%	\$135.837	\$120.697
9½%	140.711	126.083
10%	145.649	131.538
10½%	150.651	137.055
11%	155.713	142.630

En ce qui concerne les revenus, le rapport a établi trois projets: le projet A est basé sur le revenu annuel figuré par l'Association des marchands, soit \$80.310, ce qui selon M. Bardier, semble irréalisable. Le projet B, qu'il qualifie des plus

optimistes, établit le revenu annuel, à \$55.390. Et le projet C qui semble être le plus généreux, de déclarer M. Bardier, montre un revenu probable de \$40.000 par année. Le gérant municipal explique qu'en 1974, la ville de Sorel avait prévu pour tous les parcomètres un revenu de \$41.000, alors que ce poste au budget n'a rapporté que \$33.000.

Dans le projet A, le déficit à couvrir avec un emprunt de \$1.240.000 à 9% serait de \$88.475, soit une taxe foncière spéciale de \$0.5665 par \$100 d'évaluation pour une période de 20 ans et de \$0.4695 pour une période de 30 ans.

Dans le projet B, le déficit à couvrir serait de \$113.395, soit une taxe foncière spéciale de \$0.7260 par \$100 d'évaluation pour une période de 20 ans et de \$0.6291 pour une période de 30 ans.

Et dans le projet C, le déficit à couvrir serait de \$128.785, soit une taxe foncière spéciale de \$0.8246 par \$100 d'évaluation pour une période de 20 ans et de \$0.7276 pour une période de 30 ans.

Le rapport donne également les tableaux des dépenses et revenus pour chacun des trois projets avec les taux d'intérêts de 9%, 10, 10½ et 11 pour cent.

Alma

Dans son rapport, M. Bardier parle du garage étagé d'Alma, qui a été construit en 1971-72 au coût de \$810.973 et qui peut accommoder 324 automobiles. Ce garage est gratuit; la taxe spéciale est actuellement de \$0.30 par \$100 d'évaluation et le déficit s'est élevé à \$47.977 en 1973 et à \$30.458 en 1974. Ce garage est utilisé en moyenne à 50%, quoique l'usage en soit gratuit.

Le projet de Sorel prévoit 248 places de stationnement.

Stationnement à ciel ouvert

M. Bardier se demande s'il ne serait pas sage pour les autorités municipales d'établir et d'aménager un certain nombre de terrains de stationnement à ciel ouvert. Il mentionne: l'ancien emplacement de la traverse du Saint-Laurent, rue Reine, bon pour 33 places de stationnement; l'ancien emplacement de l'hôtel Frontenac et la propriété du juge Pélouquin rue Georges, bons pour 56 places; l'ancien emplacement de l'hôtel Saurel et de l'hôtel

Verdon, bon pour 105 places de stationnement.

M. Bardier laisse même entendre que la ville pourrait acheter ces deux terrains, qui pourraient servir éventuellement à la construction d'un garage étagé.

Parcomètres

Le rapport du gérant municipal souligne que le tarif imposé aux usagers des parcomètres semble les plus bas à Sorel, comparativement à d'autres villes. Ils sont de \$0.05 l'heure autour du Carré Royal et de \$0.10 l'heure ailleurs, alors que ces tarifs sont de \$0.15 l'heure à Joliette, Matane et Chibougamau, \$0.20 l'heure à Sherbrooke, Val-d'Or et Hull, de \$0.20 et \$0.25 l'heure à Trois-Rivières, de \$0.25 à Outremont, et de \$0.40 l'heure en dehors du centre-ville de Montréal et de \$0.60 au centre-ville et de \$0.50 à Longueuil.

M. Bardier recommande au conseil municipal de Sorel d'étudier à nouveau le tarif imposé actuellement et de doubler ce tarif, surtout pour les parcomètres situés autour du carré Royal. L'excédent des revenus des parcomètres servirait à créer une réserve qui pourrait faire face aux dépenses annuelles que le conseil municipal serait appelé à faire pour l'établissement de nouveaux terrains de stationnement.

Subvention à Saint-Roch

SOREL (LB) — Le député du comté de Verchères, M. Marcel Ostiguy, annonce que le ministre des Affaires municipales, le Dr Victor Goldbloom, accorde une subvention de \$39.550 à la municipalité de Saint-Roch-Richelieu.

M. Ostiguy a déclaré que cette subvention sera payée en un seul versement au cours du présent exercice fiscal.

Le député de Verchères a précisé que cette aide financière du ministère des Affaires municipales s'applique aux règlements prévus pour des travaux d'égouts sanitaires et allègera d'autant le fardeau fiscal des contribuables de la municipalité de Saint-Roch.

entre/voisins

PLESSISVILLE — La ligue de grosse mise sur pied par le service des loisirs de Plessisville est ouverte à tous les intéressés, adultes et jeunes. Il s'agit là d'une expérience renouvelée pour un sport qui a déjà connu une certaine popularité dans le milieu. Chaque équipe comprend une dizaine de membres et le recrutement se poursuit activement. Plessisville sera l'une des rares localités à être représentées dans la discipline de la grosse lors des finales des Jeux olympiques d'été, à Trois-Rivières.

VAL-ALAIN — Le Conseil municipal de Val-Alain a été informé que la municipalité scolaire Jean-Rivard ne se rendait pas responsable des bris, vols ou altérations pouvant survenir au système de micros et d'amplificateurs installé à l'école Sainte-Thérèse de la localité. Cette décision est prise parce que la MSJR n'avait encore donné aucune autorisation d'effectuer ces installations dans un édifice lui appartenant, bien que le local en question ait été mis à la disposition du conseil municipal à la suite d'une entente conclue à cette fin. La MSJR se réserve le droit de faire tout enlever au cas où il y aurait des changements dans l'organisation de cette école.

PRINCEVILLE — Les dix accidents de la circulation sur lesquels le service de la police de Princeville a ouvert des enquêtes en juin n'ont pas fait de blessé mais les pertes matérielles sont estimées à environ \$4.200. Un délit de fuite est compris dans cette liste. Le directeur, M. Jacques Rivard, a également enquêté sur le cas d'une noyade, sur trois vols avec effraction ainsi que sur la disparition de deux motocyclettes et sur trois autres vols. Une cause pour dommages à la propriété d'autrui et une autre pour avoir résisté aux policiers sont également notées aux dossiers.

NORBERTVILLE — La foudre a tué une vache qui se trouvait au pâturage dans un champ. En premier lieu, le feu avait été mis à une maison voisine par le même coup de foudre. C'est peu après qu'en plus de brûler la résidence de M. Jean-Guy Lambert, sur la route conduisant vers Trotter, que la bête fut trouvée morte dans le champ.

PRINCEVILLE — Les administrateurs de la commission scolaire Prince-Daveluy ont renouvelé pour une autre année le protocole d'entente au domaine de l'enseignement de l'anglais. Ce protocole est conclu avec les autres commissions scolaires du territoire et comprend des échanges de services avec la commission scolaire régionale des Bois-Francs pour cet enseignement. M. Charles Wilson est le conseiller pédagogique pour cette discipline sur le territoire concerné dans le protocole qui vient d'être renouvelé.

VICTORIAVILLE — Vendredi à 16 h et 17 h, la majorité des travailleurs des industries de Victoriaville entreprendront leurs vacances annuelles d'été. Pour les cinq industries principales de Victoriaville (meuble et textile) il y aura du changement cette année alors que ces vacances dureront trois semaines au lieu de deux. Les activités seront donc réduites à leur strict minimum dans à peu près tous les domaines, à Victoriaville, pour cette période de trois semaines.

VICTORIAVILLE — Aujourd'hui, en fin d'après-midi, un groupe de journalistes se rendront à Sherbrooke pour assister à une conférence de presse relative au prochain tournoi de golf Gilles-Marotte, les 2 et 3 août au club de golf de Victoriaville. La conférence de nouvelles sera tenue à la compagnie Rothman's.

VICTORIAVILLE — A la période des affaires nouvelles, lors de la séance régulière du conseil de ville de Victoriaville, lundi soir, le citoyen Roland Paris, a mentionné aux édiles municipaux que depuis quelque temps, plusieurs concessionnaires de gazoline devenaient marchands-dépanneurs. Selon le contribuable Paris, la ville devrait vérifier ses règlements pour voir si on ne pourrait empêcher une telle pratique de nature à causer préjudice aux autres dépanneurs en place.

VICTORIAVILLE — Il existe cependant, un autre côté de la médaille à l'intervention du contribuable Paris. En effet, tous savent qu'il existe à Victoriaville un nombre important de stations de service qui ont fermé leurs portes. La Question qu'on peut alors se poser est de savoir s'il est mieux pour la ville que des stations de service réussissent à tenir le coup en ajoutant des lignes à leur commerce ou encore si c'est préférable de voir plusieurs stations de service inopérantes?

VICTORIAVILLE — En plus de ne pas battre de records de vitesse lorsque l'Hydro-Québec effectue des travaux pour le compte des municipalités, le coût de la facture est toujours imposant. Ainsi même si les estimations projetées pour le déplacement de deux poteaux sur Notre-Dame est, entre Bois-Francs nord et Saint-François sont de \$2.800. Le conseil municipal a jugé qu'il n'avait pas tellement d'autre choix que de consentir à l'exécution de ce déplacement.

VICTORIAVILLE — Chaleur ou non, vacances ou travail, le club de presse Louis-Francoeur tient ses dîners hebdomadaires durant 52 semaines par année, le mercredi midi. Le dîner d'hier au motel Boifran était sous la présidence de Laurier Gardner.

VICTORIAVILLE — La ville de Victoriaville paiera une somme de \$400 comme compensation à M. Henri Saint-Cyr, locataire déplacé par l'exécution de travaux municipaux sur le boulevard Bois-Francs nord.

Roulotte du centre d'information



Au début de cette semaine, la roulotte du centre d'information et de documentation du service d'éducation aux adultes de la régionale des Bois-Francs était à la disposition de la population de Saint-Norbert. Cette roulotte sera dans les différentes paroisses desservies par la régionale, au cours de l'été. Les populations concernées sont averties par lettres de l'horaire des visites de la roulotte. (Photo LeRo).

Tracy n'est pas demeuré inactif dans le midget

par Daniel LEQUIN

SOREL — Les Cougars de Tracy de la ligue de baseball midget des Cantons de l'Est ne sont pas demeurés inactifs en fin de semaine dernière, disputant trois rencontres d'affilée dont un programme double, dimanche.

Tout d'abord, samedi au Parc Soleil, les Cougars détenaient une priorité de 5 à 1 au début du 7e engagement, mais deux points de la part des Olympiques de Drummondville ont donné la trousse aux Cougars de Tracy. Finalement, le match devait se solder par un gain difficile de 5 à 4 de la part des hommes de l'instructeur Gilles Deschênes. Les Cougars avaient enregistré 2 points à la première manche et deux autres à la 3e et le point victorieux a été réussi à la 5e. Pour Drummondville, ils ont marqué 2 fois à la 4e et 2 autres à la 7e. Au sommaire, Tracy y est allé de 7 coups sûrs, 3 erreurs et 4 coureurs ont été laissés sur les sentiers. Pour Drummondville, 8 coups sûrs, une erreur et 8 hommes laissés sur les buts.

Yvon Pépin, qui célébrait son anniversaire de naissance, a été crédité du triomphe au monticule. Il a eu besoin de la relève de Marc Girard à partir de la 4e manche. Ces deux lanceurs n'ont accordé que 2 buts sur balles aux adversaires. Donc, excellent contrôle des deux côtés si l'on considère que Tracy recevait seulement une passe gratuite pour le premier coussin.

Offensivement, le premier

but René Boisvert a été l'étoile de la joute avec 3 en 3 dont deux doubles. Le 3e but Jacques Audet a aussi participé à ce gain avec ses 2 coups sûrs en 3 apparitions au marbre. Le voltigeur de centre Michel Jean obtenait 1 en 1.

Division du double

Le programme double face aux Sherbrookoïdes devait être partagé. Premièrement, les Cougars poursuivaient leur poussée victorieuse grâce à un gain de 6 à 5. C'est une offensive de 5 points à la 4e manche qui a permis cette victoire. Le point de décision a été entité à la manche suivante alors que René Boisvert, qui avait frappé dans une erreur de l'adversaire, croisait le marbre sur un simple opportun de Jacques Audet. Sherbrooke avait auparavant capté les devants à la première avec 2 points et à la 3e avec un point. Ils ont aminci la marge à un seul point à la 4e sur 2 points.

Au sommaire, pour Tracy, 7 coups sûrs, 6 erreurs et 2 coureurs laissés sur les sentiers et chez Sherbrooke, 8 coups sûrs, 2 erreurs et 6 hommes laissés sur les buts. Paul Desalliers a été le lanceur gagnant. Il n'a accordé qu'un but sur balle. Jacques Audet s'est distingué au bâton avec 3 en 3 et Michel Latour 1 en 2.

Dans l'autre partie, ce n'est qu'en douzième manche que le tout se décida en faveur du Sherbrooke, 10 à 7. Les Cougars ont manqué le bateau dans cette rencontre. Après avoir pris les devants 7 à 2

après 6 1/2 manches, ils ont vu les étrangers enregistrer 5 points à la fin de la 7e pour niveler le pointage 7 à 7. Le plus bel engagement des Cougars fut le 4e avec 3 points. Que s'est-il passé à la fin de la 7e manche? Quatre erreurs, 2 buts sur balles et un seul coup sûr, voilà, encore les erreurs.

Les Cougars ont amassé 13 coups sûrs, 6 erreurs et 10 coureurs ont été laissés sur les sentiers. Pour Sherbrooke, 9 coups sûrs, 3 erreurs et également 10 coureurs laissés sur les buts. Neuf buts sur balles ont été accordés dont 5 par les Cougars.

Le lanceur Paul Desalliers a été le perdant. Il avait remplacé Michel Ellis à la 7e manche. Desalliers a oeuvré jusqu'à la 12e, et pour la 12e manche à la 12e. Ellis est revenu au monticule. Drôles de règlements!

Alain St-Michel réussissait 4 coups sûrs en 6 présences au bâton pour être, sans aucun doute, l'étoile du match à l'offensive. René Boisvert et Yvon Pépin complétaient ce trio avec une fiche de 2 en 6.

En somme, les Cougars se sont replacés depuis le début et on note une amélioration majeure. Cela n'empêche pas qu'ils demeurent irréguliers. Quand même, il faut louer l'instructeur Gilles Deschênes qui a accompli un travail digne de mention car, après tout, les Cougars vont assez bien. Il ne faut quand même pas leur demander la lune à leur première année d'existence seulement. C'est une équipe respectable et à considérer.

match du côté des gagnants avec 2 points produits.

St-Germain en furie

L'instructeur ené St-Germain devait éclater de colère lors de cette joute, pour créer du même coup un événement recherché. On sait que rares sont les occasions où on peut voir St-Germain rouge de colère. Mais là, il ne pouvait se faire manger la laine sur le dos. De dire Denis Hébert l'un des porte-couleurs: "C'est incroyable, il nous a fallu jouer contre Sherbrooke et en plus battre les officiels. Nous avons été chanceux de remporter cette partie. C'est là qu'on s'aperçoit que lorsque nous voulons, nous sommes difficiles à vaincre".

Claude Paul, diminutif joueur de troisième but, abondait dans le même sens: "C'est la première fois, depuis que je connais M. St-Germain que je le vois dans une colère semblable, je ne peux toutefois pas le blâmer. Il avait entièrement raison". Ces opinions sont le résultat d'une série de mauvaises décisions de la part, surtout, de l'arbitre en fonction sur les buts. Celui qui

se trouvait derrière le marbre était passable, aux dires des joueurs soroïles.

L'officiel sur les sentiers était de la ville de Sherbrooke. Nous est-il permis de penser quelque chose? De sorte que Serge Menard a été expulsé de la rencontre pour avoir trop critiqué. Il a été une victime flagrante. Les autres joueurs atteints ont été Claude Paul et Luc Allard.

Blanchissage

Le lendemain, les Tigres étaient à Drummondville et ils obtinrent un blanchissage de 5 à 0 face aux Olympiques de l'endroit. Luc Allard a décroché sa 7e victoire contre seulement une défaite à sa fiche personnelle. A l'offensive plusieurs joueurs ont brillé, de sorte qu'on peut conclure facilement que ce fut un triomphe d'équipe.

Par ailleurs, les Tigres participent au tournoi provincial midget de Repentigny le jeudi 17 juillet prochain. Ils seront alors opposés à l'équipe Mont-Royal à 9 h p.m. Ajoutons que cette partie sera retransmise sur écran géant à l'auditorium de Verdun.

paient 4 coups sûrs et faisaient deux erreurs. Les meilleurs à l'offensive, furent Denis Hardy, Alain Girouard et Denis Rheault.

Voici d'autre part le classement des équipes dans les différentes classes de la ligue de fers O'Keefe de Victoriaville. Le classement est donné selon le pourcentage de joutes gagnées par les équipes.

Classe "A"

Hôtel Mont Saint-Michel	80%
Hôtel Central	66.7%
Petit Baril	62.2%
Gravures Victo	60%
Tardit et Laroche	57.8%
Saint-Valère Auto Collision	46.7%
Hôtel Lasalle	40.0%
Brasserie Bellevue	37.8%
Roger Ouellette	35.6%
Salle Victoria	13.3%

Classe "B"

Houde et Frères	77.5%
Denis Tourigny	67.5%
Pierre Nadeau	60.0%
Mobiliers HPL	57.5%
Demers et Hamel	50.0%
Tourigny Texaco	45.0%
Hôtel Grand Union	45.0%
Pépito bat	45.0%
Ventilateur Victoria	35.0%
Domaine du Lac Cristal	15.0%

Classe "C"

Service de chauffage Victo.	85.0%
-----------------------------	-------

G.B. Trophées	67.5%
Vico Marine	57.5%
Rubin Bros.	50.0%
Croteau Gaz bar	50.0%
Lave Auto	47.5%
Chevaliers de Colomb	45.0%
Taxi Lasalle	42.5%
Hôtel Christophe	30.0%
Vic Line	25.0%

Classe féminine

Salon Capri	84.4%
Marché Notre-Dame	66.7%
Seven Up	57.8%
Larochelle Meubles	57.8%
Bécotte Inc.	22.2%
Brasserie Cervoise	11.1%

ERRATUM
Dans le journal d'hier, il aurait fallu lire:
FÈVES JAUNES
produit de l'Ontario
Canada
2 lb 79¢

PEPSI et COKE
\$4.49
Caisse de 24:
Cannette 10 oz Zip Top

SANPRI
100 DE GRANDMONT
CAP-DE-LA-MADELINE



Normand Alepin, représentant de la brasserie O'Keefe pour Drummondville et la région, a rendu hommages aux différents vainqueurs des tournois-invasions autant du côté féminin que masculin tenu au club de golf de Drummondville dans le cadre du 50e anniversaire. Il est accompagné dans l'ordre de Thérèse Dumont, Gisèle Gilles St-Pierre et Denise Arel.

Duguay a été engagé

par Daniel LEQUIN

SOREL — C'est la dernière semaine pour l'inscription de la course du 3 milles qui aura lieu au Carré Royal, le jeudi soir 24 juillet prochain. On sait que la date limite a été fixée au 11 juillet prochain. Actuellement, il y a douze concurrents d'inscrits. Il s'agit de Daniel Lamoureux, Daniel Champagne, Claude Archambault, Benoît St-Germain, Raymond Beauvais, Marc Dubuc, Gilles Courchesne, Martin Millette, Réjean Emond, Christian Beauchemin, Claude Champoux ainsi que Bertrand Champoux.

Pour vous inscrire, vous devez communiquer le plus rapidement possible avec M. Jacques Champagne à 742-8620 ou encore avec M. Bernard Turcotte à 742-1181 qui sont les deux organisateurs de cette course annuelle.

Duguay engagé

L'instructeur des Esperviers de Sorel, Pierre Duguay, a été engagé pour participer, à la première semaine seulement, à l'école d'hockey qui tiendra John Paris et Réal Lemieux au mois d'août prochain. Duguay était de passage à Sorel la semaine dernière et il a rencontré John Paris qui a conclu l'engagement. De dire Paris: "On aurait bien apprécié obtenir les services de Pierre pour toute la durée de notre école mais

malheureusement ce n'est pas possible parce qu'il ne voulait pas. Lui-même tiendrait une école d'hockey dans la région de Hull où il demeure présentement". Pierre était également à la recherche d'un appartement en vue de la prochaine saison hivernale. "Tu ne connais pas quelqu'un par hasard qui posséderait un appartement de trois ou quatre pièces et demie à louer pour cet hiver dans la ville de Tracy?" de me demander Pierre Duguay. Alors, les intéressés, vous n'avez qu'à rejoindre John Paris à 742-6404.

Bien entendu, il faut que cet appartement soit meublé car Duguay retournera dans son patelin suite à la prochaine saison d'hockey. Par ailleurs, Pierre se dit en excellente condition physique et on le remarque facilement qu'il a pris du poids au cours de l'été. Ce surplus ce n'est pas de la graisse, rassurez-vous. Duguay s'entraîne régulièrement et fait des halteres. C'est pour cela qu'il est devenu plus musclé. Enfin, Duguay a hâte de débiter la prochaine saison derrière le banc des Esperviers de Sorel. Inutile de dire qu'il croit plus que jamais aux chances de l'équipe soroïse pour l'édition 1975-76. Un autre de plus sur la liste.

Tournoi national midget

Pour la première fois au Québec, il y aura probablement un tournoi National

Midget. Et la ville-hôte sera Sorel. On sait que dans un article précédent dans le journal "Le Nouvelliste" on annonçait la forte possibilité de la présentation d'un tel événement au pays du Survenant. Et bien plus l'on va, plus la chose se concrétise; de sorte qu'on peut facilement imaginer qu'il y en aura un. Le superviseur des sports à Sorel, Mario Deguise, bénéficie présentement de ses vacances annuelles. Donc, il n'est pas à son bureau. Mais dernièrement il a fait une exception et il est apparu à son emplacement de la rue De Ramsey comme un cheveu sur la soupe.

Deguise désirait informer ses coéquipiers de travail. L'origine de ses paroles reste inconnue mais laissons parler le modérateur et bras droit de Mario Deguise, en la personne de Michel Pélouquin. "De la façon dont Mario m'a parlé il ne faut sûrement pas douter de ses avancées. Pour ma part, j'en conclus qu'il y aura un tournoi National midget à Sorel l'an prochain et cela pour une première au Québec. Je dis une première et c'est un fait vérifiable. Au Québec, on a présenté des classiques internationales comme à Drummondville par exemple mais en ce qui a trait à un tournoi d'envergure nationale, c'est la première fois qu'il y en aura un dans la belle province.

Un "nagethon" à la mi-août

par G.-A. BECHARD

Entraînement intensif

PRINCEVILLE (GAB) — La participation à de prochaines compétitions est la principale activité qui retient l'attention des responsables du Comité de natation de Princeville, organisme dont Mme Pierrette Plamondon est la présidente. La première de ces compétitions est prévue pour le 21 juillet, à 18 h, à la piscine municipale de Plessisville. Sur le plan local, un "nagethon" est prévu pour la mi-août; le recrutement des commanditaires commencera le 9 août. Ce sont les jeunes oeuvrant avec le Comité de natation qui feront ce recrutement; des mesures sont prises pour que la participation de ces collaborateurs (des commanditaires) soit en rapport avec les disponibilités financières de chacun car un montant déterminé ne pourra être dépassé dans cette participation.

La 2e moitié de juillet marque une pause dans les périodes d'entraînement à la Polyvalente de Victoriaville pour les jeunes du Comité de natation de Princeville. Une quinzaine de ces jeunes qui montrent des aptitudes toutes particulières poursuivront tout de même leur entraînement durant cette période; le groupe profitera de la piscine de la Plage de l'Érable, à Ste-Sophie de Mégantic, pour y tenir deux ou trois séances par semaine, des séances intensives, afin de se tenir en pleine forme. Le groupe complet sera de nouveau à l'oeuvre à partir du 2 août à la Polyvalente de Victoriaville. Quant aux compétitions, les résultats de celles de Plessisville, le 21 juillet, sont un départ et des décisions seront prises, après cette date sur la possibilité de prendre part à d'autres, un peu plus tard.

Plessisville et le baseball

PLESSISVILLE (GAB) — Un intérêt tout particulier se manifeste chez les jeunes de Plessisville pour le baseball en 1975. Le stade municipal est le lieu de rendez-vous pour les activités qui sont sous la juridiction de l'Association du baseball mineur, organisme dont Fernand Daigle est le président pour 1975. De nombreux collaborateurs contribuent financièrement pour l'équipement des clubs qui sont au nombre de vingt dont tous les joueurs portent un uniforme neuf cette année.

Les commanditaires

Dans la catégorie "Atômes", les commanditaires ont: Rousseau Tire Shop, Savoir pizza, J.-O. Dubois, Marcel Huot, Chevaliers de Colomb, Florent Germain meubles. Pour la catégorie "Moustique" les commanditaires sont: garage Guy Painchaud, Matériaux Plessis,

Drolet sports, Boutin express, John Jallée & fils, club Richelieu.

La liste des supporteurs du groupe "Pee-Wee" comprend: Paul Maurice, Desiré Sévigny et Entrepôt d'alimentation Belisle & Goulet inc., pharmacie Demers, Coutiers d'assurances. Pour la catégorie "Bantam", les équipes sont commanditées par: Filature Plessis Inc., Savoie pizza, club Optimiste. Par ailleurs, plusieurs jeunes de catégorie "Midget", étant en nombre insuffisant pour former une équipe, ont été intégrés au groupe des bénévoles en acceptant des responsabilités, ces jeunes se préparent ainsi à devenir instructeurs, arbitres et leur collaboration est considérée comme très précieuse par les quelque 55 adultes qui voient à la bonne marche des activités du baseball mineur, à Plessisville, durant la présente saison.

Sports Bois-Francs...

VICTORIAVILLE (RL) — Deux points produits sur quatre coups sûrs en fin de la sixième manche a permis à Victoria Pizza de changer une défaite de 4-3 en une victoire de 5-4 et ainsi prendre une avance de six points en tête de la ligue de balle-molle industrielle Molson de Victoriaville. Denis Rheault était au monticule des gagnants alors que Bob Bouillon a essuyé le revers comme lanceur du Rossaire Gosselin.

Le Victoria Pizza a réussi 8 coups sûrs et a fait une erreur, alors que les perdants trap-

goyette inc.

JEANS LEE

EN CORDUROY ET DENIM

goyette inc.

1484, NOTRE-DAME (CENTRE-VILLE) TROIS-RIVIÈRES

VENTE DE BATEAUX PNEUMATIQUES

- PEU ENCOMBRANT
- MONTAGE RAPIDE
- FACILITÉ DE MISE À L'EAU



- STABILITÉ
- SÉCURITÉ

IDÉAL POUR LES VACANCIERS

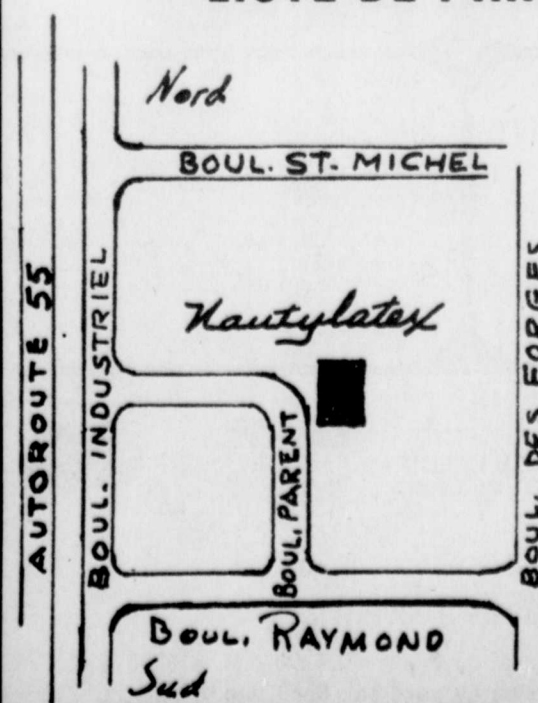
JEUDIS, VENDREDIS et SAMEDIS
(3-10 juil.) (4-11 juil.) (5-12 juil.)

À PRIX TRÈS SPÉCIAUX

ces bateaux ont été construits pendant l'apprentissage des employés.

C'EST POUR VOUS UNE CHANCE UNIQUE D'ACHETER DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

LISTE DE PRIX



	DÉTAIL	SPÉCIAL
MIRAGE Z:	\$ 725 ⁰⁰	\$ 435 ⁰⁰
MIRAGE 1:	\$ 975 ⁰⁰	\$ 585 ⁰⁰
MIRAGE 2:	\$ 1,295 ⁰⁰	\$ 775 ⁰⁰
MIRAGE 3:	\$ 1,790 ⁰⁰	\$ 1,075 ⁰⁰
MIRAGE 4:	\$ 1,995 ⁰⁰	\$ 1,200 ⁰⁰

12% taxe fédérale incluse

Nautylatex
Canada LTD.

9000, BOULEVARD PARENT - TROIS-RIVIÈRES - QUE.
TEL. (819) 379-0556

A Ste-Anne-de-Sorel

Règlement pour les roulettes

SOREL (LB) — Le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel a déterminé par règlement les secteurs où il sera permis d'installer des roulettes ou maisons-mobiles, sur le territoire de la municipalité.

Trois secteurs ont été déterminés à cette fin, celui allant du lot 58 à 63, soit l'emplacement où existait déjà un parc de roulettes, le lot 101, situé à côté du terrain de camping provincial à l'entrée du Chenal-du-Moine, et enfin, toutes les îles faisant partie de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel. La municipalité n'accordera donc des permis d'installation de roulettes seulement à ces endroits.

Relativement aux deux premiers secteurs déterminés, le conseil municipal devra rencontrer une fois de plus les propriétaires, afin de déterminer les services qui seront installés pour un futur parc de roulettes.

D'autre part, lors de cette même assemblée, les membres du conseil ont décidé de remédier au problème du faible débit d'eau potable dans la municipalité en raison de la période de sécheresse et également d'une utilisation abusive de la part des contribuables. Pour ce faire, on procédera à l'installation de deux pompes supplémentaires temporaires, pour la période estivale.

Soulignons que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est alimentée en eau potable à partir de la centrale de traitement d'eau de la ville de Sorel.



Comité à St-Louis-de-Blandford

Plusieurs comités mettent en évidence la collaboration de nombreuses bonnes volontés du milieu, à St-Louis-de-Blandford, pour la réalisation du programme des fêtes du 150^e anniversaire de fondation du "berceau des Bois-Francs". Les membres de ces comités sont particulièrement actifs, et contribuent au plein succès de toutes les manifestations prévues. Sur la photo ci-dessus, c'est l'équipe du comité des entrées, à l'intérieur des locaux réservés pour les fêtes, de gauche à droite: Mme Thérèse M. Leclerc (debout), Mlle Aline Smith (assise) et Mme Florence Cormier (assise). (Photo BB)

Autos antiques à Ste-Anastasia-Lyster

Fin des activités du centenaire

STE-ANASTASIE-LYSTER (GAB) — Un défilé d'automobiles anciennes a marqué l'étape finale de la période des activités intensives du centenaire de Ste-Anastasia-Lyster. C'était là une initiative du Dr Paul-Emile Leblanc, président du comité général des fêtes, et membre du club "Vintage" du Québec. Ce dernier organisme regroupe tous ceux qui s'intéressent aux voitures anciennes dans la belle province; pour sa part, le Dr Leblanc a quatre de ces limousines.

Le défilé comprenait 32 voitures dont l'une appartenait à un amateur de St-Boniface, en Mauricie, Cadillac, Packard, Rolls-Royce et autres marques ont attiré l'attention des foules réunies tout au long du parcours. Les officiels et invités spéciaux, presque tous en costumes d'époque, occupaient les véhicules anciens qui étaient conduits par des chauffeurs vêtus de l'uniforme en usage autrefois, par cette catégorie de travailleurs.

Après le défilé, le Dr Paul-Emile Leblanc a tenu à recevoir personnellement, à sa résidence privée, les conducteurs, les hôtes et quelques invités, au nombre d'une cinquantaine en tout.

La veille du défilé était réservée au "souper des anciens" dans le programme de la période des activités intensives du centenaire de Ste-Anastasia-Lyster. Plus de 1200 convives ont été reçus pour ce repas servi à la salle des Chevaliers de Colomb, entre 17h et 21h. Une nombreuse équipe, sous la direction générale de Mme Francine Dubé, a vu à l'accueil et au service pour ce banquet, car c'est à un véritable banquet qu'ont pris part les quelque 1200 convives, sur ce nombre, environ 900 étaient des personnes de l'extérieur, parents, amis ou anciens résidents de la localité.

Soirée populaire

Après le repas à la salle des Chevaliers de Colomb, tout le monde s'est rendu sur les terrains de jeux de Lyster pour une soirée populaire en plein air et sous la grande tente installée sur les lieux. Des centaines de personnes, jeunes et moins jeunes, ont profité avantageusement du programme récréatif mis à leur disposition pour ce complément.

Le groupe "danseurs Durocher" de Québec avec l'orchestre Perron, ensemble attitré du groupe, était de la fête et c'est cet ensemble qui a donné le ton, avec son animateur, pour une soirée qui s'est prolongée durant de longues heures et dont les participants garderont longtemps le meilleur des souvenirs. Plusieurs n'avaient pas encore fermé l'œil, paraît-il, à la reprise des activités, le lendemain.

Tous les visiteurs de l'extérieur ont trouvé place dans les hôtelleries, chez les parents et amis pour le coucher, alors que d'autres ont profité de l'hospitalité de la population pour monter tentes et tentes-roulottes sur des terrains disponibles ici et là. Beaucoup ont profité de leur séjour sur les lieux pour visiter les expositions organisées à l'occasion du centenaire.

Après le départ sur la place de l'église, à Ste-Anastasia, les voitures anciennes ont circulé dans les rues principales pour se rendre aux terrains de jeux de Lyster. A cet endroit, les automobiles ont été laissées sur les lieux durant une période de quelque deux heures.

groupes a pris la voie de terre, avec voitures tirées par des chevaux.

Pour ceux ayant fait le trajet en canots, un accueil tout particulier leur était réservé sur le rivage, près du monument "Charles-Héon". En effet, les membres de la garde paroissiale Ste-Anne de Daveluyville étaient sur place pour interpréter des pièces musicales au cours du "débarquement".

Personnalités présentes

Parmi les personnalités présentes à cette fête en hommage à "Charles-Héon" et à ses descendants, on remarquait principalement M. Georges Massicotte, député du comté de Lotbinière à l'Assemblée nationale, ainsi que plusieurs prêtres ayant fait du ministère à St-Louis-de-Blandford, de nombreux parents et amis des Héon. La rencontre a pris la forme d'une fête champêtre qui a réuni des centaines de participants sur la ferme ancestrale. Le comité de réception était sur place pour servir des repas et quelque 300 participants ont profité de ce service alors que les autres se sont restaurés autour du panier familial.

C'est avec une certaine émotion que plusieurs ont circulé sur les lieux où un courageux colon, venu des rives du St-Laurent, s'est établi dans cette solitude qu'était, en 1825, ce coin des Bois-Francs.

Exposition de génisses des Jeunes ruraux

PLESSISVILLE (GAB) — Les Jeunes ruraux de l'Érable (Plessisville) préparent leur première étape vers la participation aux expositions régionales de Victoriaville et de Thetford. Pour le président, M. Daniel Vigneault, et les membres, cette première étape consiste en un concours de génisses. Ce concours est prévu pour le soir du vendredi, 18 juillet, à la ferme de M. Conrad Ruel de Ste-Sophie-de-Mégantic. Pour ce concours, les jeunes auront profité d'une démonstration, à la ferme de M. Richard Jutras de Plessisville, le 11 juillet, sur la façon de bien présenter les sujets.

Les membres des JRE de Plessisville qui présenteront des génisses au concours du 18 juillet à la ferme de M. Conrad Ruel de Ste-Sophie-de-Mégantic, recevront \$5 pour chacune des bêtes en montre; ces prix sont offerts par la Société d'agriculture du comté de Mégantic. Pour ce concours, des trophées sont également offerts par M. Roméo Brassard secrétaire-gérant de la Société coopérative agricole de Plessisville ainsi que par les cultivateurs suivants: MM. Clément Vigneault, Jean-Guy Cloutier, Marcel Vigneault, Richard Jutras et Benoît Vigneault; ces trophées iront aux meilleurs génisses. Sur les bêtes présentées à ce concours, douze seront choisies pour l'exposition de Victoriaville alors que, pour l'exposition de Thetford, toutes les jeunes bêtes ayant pris part au concours sont acceptées; une vingtaine de bêtes sont sur la liste pour ces prochaines activités chez les Jeunes ruraux de l'Érable de Plessisville.

A Pierreville et à Victoriaville

Activités sportives pour les membres de l'Age d'or

VICTORIOVILLE (RL) — Dans le cadre des finales régionales des Jeux du Québec, qui auront lieu à Pierreville pour le centre-sud du Québec, la journée du 27 juillet sera spécialement consacrée aux clubs de l'Age d'or. Le programme comportera des compétitions de fers, flechettes, poches et pétanque.

Le club de l'Age d'or de Victoriaville a noté un autobus de 45 passagers pour la circonstance. Le départ se fera du centre des loisirs à 7h30 le dimanche matin et le retour en soirée. A souligner que le coût de ce transport sera défrayé par le club Lions de Victoriaville.

Au niveau local du club de l'Age d'or, mentionnons qu'il y a des compétitions de pétanque et de flechettes les premier et troisième mercredis du mois pour la pétanque et les 2^e et 4^e mercredis pour les flechettes.

Mentionnons que les grandes compétitions des divers jeux extérieurs pour les membres du club de l'Age d'or de Victoriaville auront lieu à la fin d'août.

et des trophées seront présentes aux gagnants.

Les veillées du samedi soir

Les veillées du samedi soir reprendront dès le 12 juillet, après une vacance d'une semaine seu-

lement et se poursuivront à chaque samedi. La direction de ce comité s'efforce de trouver de nouveaux moyens de divertissement, à bon compte, pour les gens du troisième âge. On accepte donc avec intérêt les suggestions constructives.

entre/voisins

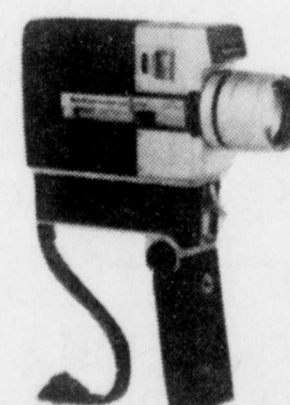
PLESSISVILLE — M. Martial Demers a été nommé président du comité exécutif de la municipalité scolaire Jean-Rivard. Les autres responsables qui auront à travailler avec M. Demers, en 1975-76 dans ce comité sont: Mme Charlotte Leblanc, Mme Jeannine Brassard, ainsi que MM. Maurice Nault et André Morissette, commissaire. D'autre part, M. Rosaire-E. Gagnon, directeur général de la MSJR et M. Jean Beaudoin, directeur général adjoint, font également partie du comité exécutif mais n'ont pas droit de vote. L'équipe aura M. Irénée Boivin comme secrétaire, selon la décision prise lors d'une réunion tenue au centre administratif de Plessisville.

St-Cyr PHOTO-HALL

Centre Les Rivières (porte centrale) Centre d'Achats T.R.O. (porte Pascal)

SPÉCIAL de VACANCES

Filmez facilement avec SANKYO, garantie 2 ans



Complètement automatique. Système Macro-Focus avec accessoires de titrage et de truage (11 pièces). Lentille F 1.8 - Reflex - Zoom 3 pour 1 électrique, c.m. 300.

SPÉCIAL
\$139⁹⁵



Complètement automatique. Système Macro-Focus avec accessoires de titrage et de truage (11 pièces). Lentille F 1.8 - Reflex - Zoom 3 pour 1 électrique, c.m. 300.

SPÉCIAL
\$164⁹⁵



Complètement automatique. Prise de vues en faible lumière. Lentille F 1.2 - Zoom 3-1 électrique. Macro-Zoom - Reflex.

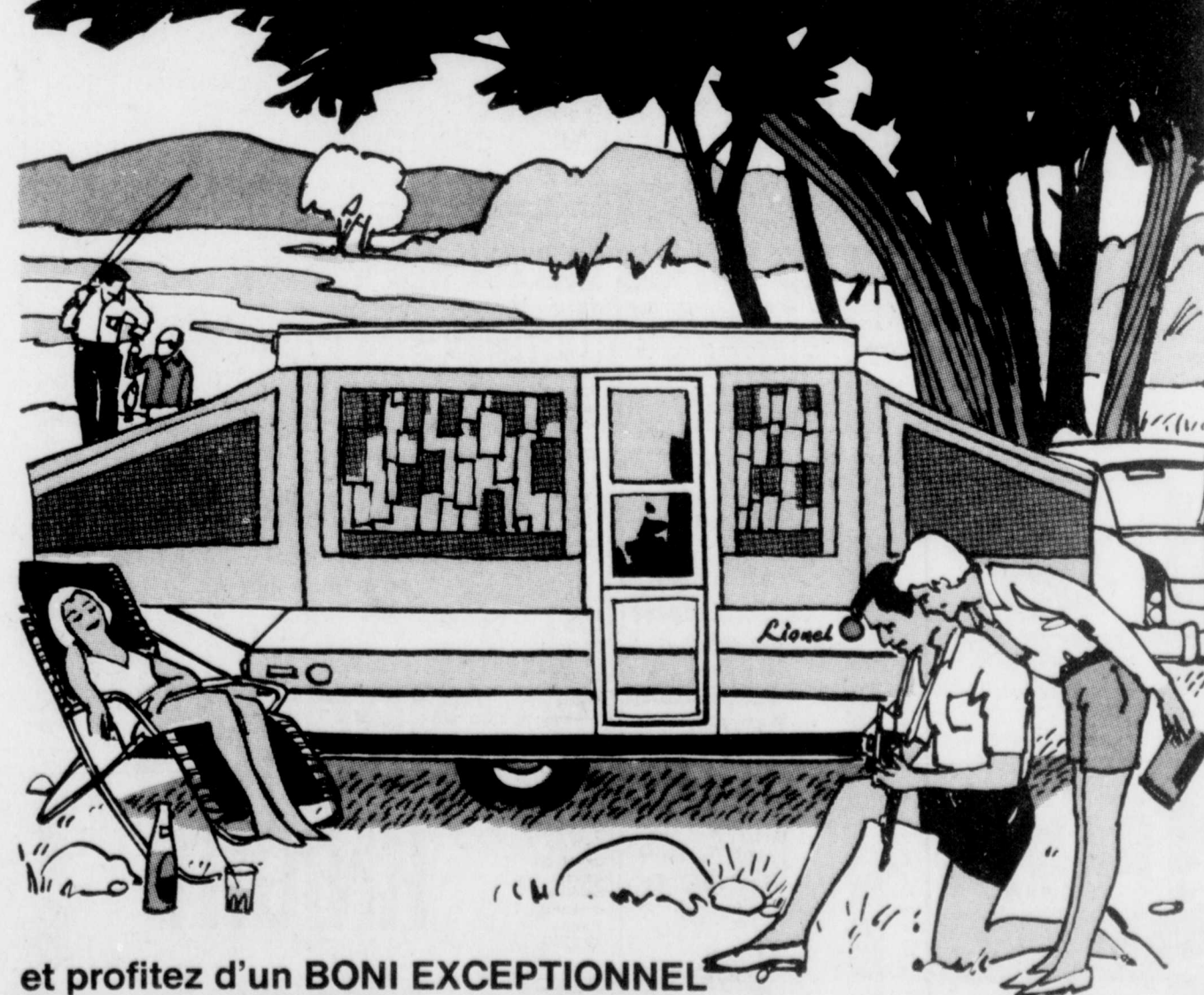
SPÉCIAL
\$259⁹⁵

VASTE CHOIX DE CINÉS ET DE PROJECTEURS SUPER 8

St-Cyr PHOTO-HALL

Centre Les Rivières (porte centrale) Centre d'Achats T.R.O. (porte Pascal)

Faites suivre votre maison d'été!



et profitez d'un BONI EXCEPTIONNEL d'une valeur de \$130.

Pour fêter sa 25.000^eme roulotte Lionel en marche sur les routes canadiennes, LIONEL vous offre gratuitement, pour tout achat de son modèle à succès, la tente-roulotte LPL 85, un équipement supplémentaire d'une valeur de \$80, soit une

roule de secours, un couvre-roule, un marche-pied, un rideau pour séparer les lits, ainsi que \$50 de rabais directement de votre concessionnaire. Cette offre est valable jusqu'au 31 juillet, alors vite voyez votre agent local ou appelez à frais virés 1-819-569-9861.

Lionel

